

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3802**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Industrie agro-alimentaire, alimentation option gestion de la qualité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université Paul Sabatier - Toulouse 3, FEDÉRATION NATIONALE ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT PAR LES LOIDIRS ÉDUCATIFS (ADELE) Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Toulouse III, Directeur de l'ENFA Toulouse, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Toulouse III, Responsable pédagogique

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les qualificateurs assurent la mise en place d'un plan assurance qualité au sein d'une entreprise agro-alimentaire afin de garantir une sécurité alimentaire maximale. Ils gèrent et planifient le passage des unités de production aux normes européennes et/ou internationales dans un but commercial pour permettre aux entreprises d'élargir leurs exportations. Ils aident les entreprises à s'auto-contrôler et proposent des protocoles à suivre dans une démarche de qualité.

Ils forment également le personnel à l'hygiène alimentaire..

Polyvalents, ils sont capables d'appréhender les différents aspects de la gestion de la production et de la comptabilité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le professionnel peut travailler dans les secteurs d'activités suivants : - secteur agro-alimentaire (production agricole, approvisionnement, transformation, distribution), secteur viti-vinicole ou secteur de la santé

- prestataires de services (formation, organisme consulaire, cabinet conseil, restauration commerciale et hors foyer, prestataire de nettoyage...)

- services publics (DSV, DGCCRF, DDASS, laboratoire d'analyse...)

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : - Responsable Qualité

- Assistant Qualité

- Chargé de mission management Qualité

- Contrôle Qualité

- Responsable Production/Qualité

- Technicien contrôle Qualité

- Consultant Qualité

- Hygiéniste

- Assistant coordinateur Environnement et Sécurité

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Communication dans l'entreprise ; analyse et traitement informatique des données ; anglais ;

management de groupe et management de la qualité

- Concepts de qualité et outils de management ; méthodologie d'analyse et de contrôle des entreprises ; gestion de l'hygiène et de la microbiologie en entreprise ; méthodes d'analyse et de résolution des problèmes

- Option Gestion de la qualité en biotechnologies et IAA

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.ups-tlse.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :